



Le “NATIONAL” 2020

Ce concours prestigieux de pêche au tout-gros est inscrit dans le calendrier national de la Fédération Française des Pêcheurs en Mer. **La pêche au mouillage est obligatoire.**

Ne peuvent y participer que les bateaux inscrits au concours. Les pêcheurs doivent avoir pris leur licence FFPM : “pêche au tout-gros” avec licence validée par médecin (voir règlement).

Les bateaux désireux de participer doivent s’inscrire avant le 03 juin 2020 afin que leur immatriculation soit envoyée à la FFPM et aux Affaires Maritimes.

Dates du Concours : du 17 au 22 Août 2020

PROGRAMME

☞ **Lundi 17 août :**

10 Heures : Démarrage de la réception des bateaux.
10h – 18h : Journée libre, bodéga du village ouvert.
18 heures : Briefing des capitaines
19 heures : Apéritif dinatoire.

☞ **Mardi 18 ; Mercredi 19 et Vendredi 21 août 2020 :**

6h30 Petit déjeuner (café, croissants) avec perception des paniers repas (un par bateau).
8 heures – 17 heures : Pêche
18 heures : Pesée et classement
19 heures : apéritif à la Bodéga
20 heures – 22 heures : Restauration avec animation.

☞ **Jeudi 20 août**

Jour de carence avec pêche 8h00-17h00 (si une journée a été annulée).
Petit déjeuner (Un peu plus tardif)
20 heures – 22 heures : Restauration avec animation.

☞ **Samedi 22 août - Journée de gala : 40 €**

A partir de 08 Heures Petit déjeuner
Midi : Brasucade et dégustation de vins du Pic Saint Loup
18h : Remise des Prix : Palais des congrès de LA GRANDE MOTTE
Apéritif Royal
Repas de Gala et Clôture du Concours de Pêche
Repas et buffet en apéritif assurés par un traiteur de qualité.

Magnifiques Récompenses :
(valeur approximative des prix)

1er prix	900 €
2° prix	750 €
3° prix	600 €
4° prix	300 €
5° prix	250 €
6° prix	200 €
7° prix	150 €
8° prix	100 €
9° prix	100 €
10° prix	100 €

Bon concours à tous !

Devise du P.T.C.



ASSOCIATION PYRAMIDES THON CLUB

Membre de la F.F.P.M Agrée jeunesse et sport

Pêche sportive en mer

Siège social : House Boat « La Péniche » Ponton D P2

Port de LA GRANDE MOTTE

34280 LA GRANDE MOTTE



CHAMPIONNAT NATIONAL FFPM HAUTE MER Du 17 au 22 août 2020 - 34280 LA GRANDE MOTTE

REGLEMENT PARTICULIER

GÉNÉRALITÉS

1. Les bateaux engagés dans la compétition doivent être en possession d'une autorisation de pêche délivrée par la FFPM.
2. Les pêcheurs compétiteurs doivent être licenciés à la FFPM et avoir une licence *avec tampon d'un médecin*.
3. Les jours de pêche prévus sont les 18, 19 et 21 août. Le jour de repos est programmé pour le 20 août.
4. Si pour un de ces jours, le mauvais temps ne permet pas de sortir, ce jour sera neutralisé et considéré comme un jour de repos. Le 20 août deviendra jour de pêche.
5. Avant l'appareillage, le capitaine de chaque bateau engagé devra attendre la diffusion du bulletin météorologique diffusé par le CROSS MED.
6. L'autorisation d'appareillage sera donnée par l'organisateur après consultation de ce bulletin météo. Tout capitaine appareillant avant cette autorisation sera disqualifié pour la journée.
7. Avant l'appareillage le capitaine de chaque bateau engagé devra remettre la fiche du jour d'embarquement au podium sur laquelle figurera le nom de toutes les personnes embarquées. Tout capitaine ne fournissant pas cette fiche, sera disqualifié pour la journée.
8. Tous les bateaux engagés, devront pendant la durée du concours, rester à l'emplacement à quai qui leur a été attribué par l'organisateur.
9. Chaque matin de pêche, le petit déjeuner pourra être pris à partir de 6h, dans le même temps les paniers repas et les sardines seront distribués. (Sur remise du bon d'enlèvement du jour pour récupérer les sardines).
10. Le canal radio utilisé pendant la compétition sera le 8.

LA PÊCHE

11. La carte jointe à ce document délimite la zone de pêche.
12. Chaque bateau devra communiquer au podium, la sortie et la rentrée de la passe, (nom du bateau et nombre d'équipier), sa 1^{ère} position au mouillage ainsi que la profondeur avant 11h00. Il devra annoncer chaque évènement au podium : Touche, nom du pêcheur, issue du combat, reprise du mouillage, changement de mouillage (limité à 2 fois), incidents, pannes....
13. Le départ en pêche sera donné à la sortie du port après consultation de la météo diffusée par le CROSS MED et après accord de l'organisateur.
14. La mise à l'eau des lignes ne pourra se faire qu'à partir de 08h00
15. La levée des lignes est fixée à 17h00, sauf le dernier jour prévu à 16H00. Les bateaux en combat à l'heure de la levée des lignes pourront poursuivre le combat.
16. L'heure maximum de retour à quai est fixée à 2 Heures, après l'heure de lever des lignes du jour, au-delà les prises éventuelles ne pourront être comptabilisées.
17. Pour le déroulement de la compétition et l'établissement des classements le « Règlement pour les compétitions nationales de pêche sportive en haute mer au broumé au mouillage » établi par la FFPM, sera entièrement applicable. Un exemplaire du règlement est à disposition au podium, pour consultation, par les capitaines qui en feront la demande.
18. Poissons autorisés : Tout gros ayant une maille d'au moins 1,80 m, cette maille sera revue et décidée lors du briefing, la veille du début de la compétition.
LA CAPTURE DE L'ESPADON EST INTERDITE
19. Tout poisson bagué en dessous de la maille entrainera la disqualification du bateau, à moins que le concurrent désire garder sa prise, il doit alors utiliser sa bague personnelle pour marquer son poisson et faire une déclaration de prise à France AgriMer dans les 48h. Il ne doit en aucun cas, utiliser la bague fournie par l'organisateur.
20. Les poissons ramenés au portique, appartiennent à l'organisateur

LE COMITE D'ORGANISATION

Lundi 17 Août

Apéritif dinatoire



- * Feuilletés saucisse
- * Pizza
- * Quiche
- * Tapenade et ses croûtons
- * Mini sandwiches – Jambon cru et rosette
- * *Verrine de panacotta aux cèpes
- * Toast chèvre - Miel

MARDI 18 Août



- ✳ Terrine de Chèvre et Tomate confite, salade verte
- ✳ Fidéua
- ✳ Tarte Tatin
- ✳ Café

MERCREDI 19 Août



- ✳ Melon / Jambon Cru
- ✳ Seiche à la plancha, Pommes de terre, sauce aïoli
- ✳ Fromage
- ✳ Fondant au chocolat
- ✳ Café

JEUDI 20 Août



- ✦ Croustillant de chèvre chaud – Salade verte
- ✦ Sauté de veau Marengo – Pâtes
- ✦ Fromage
- ✦ Soufflé glacé au Grand Marnier
- ✦ Café

VENDREDI 21 Août



- ✳ Tartare de Thon
- ✳ Pavé de Thon grillé sauce chien – Risotto encre de seiche
- ✳ Fromage
- ✳ Crème Brulée
- ✳ Café

SAMEDI 22 Août

LA PÊCHE AU TOUT GROS : UNE PASSION ET UN ART



Qui n'a pas rêvé un jour de jeter l'ancre au large pour se mesurer avec un thon de plus de 300 kg ? Sur la Méditerranée, les passionnés de pêche au tout gros se retrouvent l'été à l'occasion de compétitions, mais aussi et surtout pour le plaisir. C'est avant tout un sport d'équipe... Alors, pourquoi ne pas se joindre à ces passionnés de la mer ?

Soirée de Gala

- ✦ Remise des Prix au Palais des Congrès
- ✦ Apéritif Royal
- ✦ Diner de Gala